



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 8 juin 2021

### Usine sucrière de Bois Rouge : coup de colère des travailleurs face au mépris de la direction

Début juin se sont engagés des négociations au sujet de la prime d'intéressement à l'usine sucrière de Bois Rouge. Un accord semblait sur le point d'être conclu quant à l'issue d'une ultime réunion avec un responsable de la direction quand ce dernier annonça que la prime ne serait versée qu'à condition que le nombre d'accidents dans l'année ne dépasse pas 15 !

Condition inacceptable pour la CGTR qui rappela à la direction que si les accidents avaient lieu, c'était de son fait, parce qu'elle ignorait superbement tous ses signalements de danger imminents.

À l'initiative du responsable de notre section syndicale, une mobilisation a été décidée à laquelle se sont ralliés la CFDT et FO.

80 ouvriers et techniciens présents sur le site ont débrayé le 3 juin pendant deux heures pour dénoncer ce coup de force de la direction de Tereos.

Une motion a été envoyée à la direction pour exiger d'elle « un certain niveau de respect envers le personnel, ses élus et ses délégués syndicaux ».



### Crèche Paille en Queue (Rivière des Pluies) : les auxiliaires en grève

Dans cette crèche privée, gérée depuis 2016 par une association dirigée par un président issu du CCAS de Sainte-Marie et des parents d'enfants, le ras-le-bol des auxiliaires de puériculture n'a fait que s'amplifier ces derniers temps.



Les raisons de ce mécontentement tiennent à l'indisponibilité du président et à sa gestion calamiteuse de la structure qui fait que les salaires sont versés de façon irrégulière, voire pas versés du tout comme en ce début juin 2021, faute d'avoir fait remonter à temps les informations demandées par la CAF, principale financière devant la mairie. En fait, c'est la responsable de la crèche qui supplée comme elle le peut, et au détriment de ses tâches d'encadrement des auxiliaires, le président.

Conséquence : les fournisseurs ne sont pas payés en temps et en heure. Et dernièrement le lait n'ayant plus été livré, ce sont les parents qui l'ont apporté à la crèche alors que la fourniture de cet aliment de base est comprise dans leur contribution financière !

Les locaux de cette crèche qui reçoit entre 12 et 15 enfants de moins de 3 ans sont insalubres à bien des égards : moisissures au sol du salon, encadrement fenêtre salle de repos des enfants mangés par les carias, robinet WC enfants non fixé, balustrades en bois branlantes, jardin en friche, canalisation d'évacuation des WC dégageant papier toilette et excrément à l'extérieur de la bâtisse, etc.

Pourtant des travaux étaient prévus depuis plus d'un an pour un montant de 30 000 € dont 10 000 € ont déjà été encaissés par l'entreprise chargée de les faire sans que rien ne soit fait à ce jour.

À cela s'ajoute que les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) chargée de veiller au respect des normes de sécurité, d'hygiène, de protocoles, de la formation du personnel n'est passée dans cet

établissement depuis deux ans !

Face à ce laisser-aller qui met la sécurité et la santé des enfants en danger, et leurs nerfs à vif, les 8 salariées de cette crèche ont décidé de cesser le travail jeudi 3 juin, soutenues par les parents et la CGTR. Elles se sont rendues le soir même au conseil municipal de Sainte-Marie pour y faire une déclaration.

Elles ont finalement été reçues par un responsable de la mairie qui les a assurées qu'il suivrait de près le dossier. Une réunion avec les services de la mairie a été fixée au mercredi 9 juin.

## **Korbey d'Or : La prime enfin payée ? Ce n'est pas trop tôt !**

Le Conseil départemental s'est enfin décidé à payer le reliquat de 500 euros de la prime Macron. C'est en tout cas ce que la direction de Korbey d'Or vient d'annoncer aux élués du personnel.

Elle leur a fait savoir que le Conseil départemental avait envoyé un courrier aux dirigeants de toutes les structures du secteur annonçant qu'il effectuerait les versements des sommes dues suite à la (forte) manifestation des aides à la personne lors de la mobilisation du 4 février 2021.

Comme tant d'autres travailleuses, les aides à la personne n'ont jamais cessé de travailler pendant toute la période de confinement, mais les dirigeants du Conseil départemental trouvaient tous les prétextes pour différer le paiement intégral de la prime à laquelle elles avaient droit. Il semble que la promesse de versement cette fois-ci soit la bonne.

Preuve une fois de plus que seule la lutte et le rapport de forces paient !



## **Le 13ème congrès de la CGTR**

Le congrès de la CGTR s'est déroulé les 4 et 5 juin à la Nordev à Saint-Denis.

Un peu moins de 200 camarades y étaient présents, représentant leur syndicat d'entreprise, leur fédération ou leur union régionale.

Les différents rapports présentés à la tribune ont suscité beaucoup d'interventions de la part des congressistes qui ont parlé de la situation des travailleuses et des travailleurs qui sont en souffrance dans les entreprises à cause des bas salaires, des heures supplémentaires, de la précarité (temps partiels, CDD, intérim, etc.), des droits bafoués par les patrons ou remis en cause par les mesures du gouvernement.

Les intervenants ont rappelé combien la crise sanitaire aggrave les conditions de travail et de vie des classes laborieuses (licenciements, chômage partiel...) alors que les patrons des grandes entreprises continuent de s'enrichir.

Les camarades qui ont pris la parole ont exprimé la nécessité pour les travailleurs de s'organiser dans un syndicat CGTR fort ayant un plan de bataille contre le patronat et le gouvernement à son service.



Chaque mardi soir, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union régionale Est de la CGTR organise une réunion d'information sur l'actualité sociale et de discussion sur les problèmes rencontrés par les salariés et les chômeurs.

Notre union est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et le samedi de 8 heures à midi.

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68